

Élections municipales Besançon 2020

La Palestine est aussi l'affaire des municipalités

Campagne d'interpellation pour les municipales en Franche-Comté menée par :



AFPS de Besançon et sa région :
3 rue Beauregard, 25000 Besançon
afps.besancon@gmail.com
Siège national AFPS :
21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
www.france-palestine.org



AFPS Nord Franche-Comté
afps-gnfc90@hotmail.fr

CCFD-Terre solidaire de Belfort du Doubs du Jura
ccfd90@ccfd-terresolidaire.org
ccfd25@ccfd-terresolidaire.org
ccfd39@ccfd-terresolidaire.org



Ligue des Droits de l'Homme de Belfort de Dole de Vesoul
belfort@ldh-france.org
ldhdole@ldh-france.org
vesoul@ldh-france.org

Mouvement de la Paix du Doubs
mvtpaix25@free.fr



MRAP du Doubs
mrp25@netcourrier.com

Terre des Hommes du Doubs
terredeshommesdoubs@orange.fr



Récidev (Ritimo) Bourgogne Franche-Comté
contact@recidev.org

Dans le cadre de la campagne nationale de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine :

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, un réseau de 40 associations françaises œuvrant pour le respect du droit en Palestine, par la sensibilisation du grand public, le plaidoyer auprès des institutions et l'éducation à la solidarité avec le peuple palestinien.

Membres : Amani, Artisans du Monde, AURDIP, AFPS, AJPF, Cedetim, CEMEA, Cimade, CICUP, CCFD-Terre Solidaire, Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO, Enfants Réseau Monde/Services, FSGT, LDH, LIFPL-section française, MRAP, Mouvement de la Paix, MIR, MAN, One Justice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Soutien Humain/Terre, UJFP. **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Chrétiens de la Méditerranée, CRID, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Francas, GAIC, Humanité & Inclusion, Médecins du Monde, Palmed France, PUI, Ritimo.



Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية من أجل فلسطين

Besançon, élections municipales 2020, interpellation des candidats sur leurs engagements relatifs à la Palestine sous occupation et à Israël

A l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et sa région), la Ville de Besançon s'est engagée depuis 2004 dans des relations avec le camp de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr (Cisjordanie, Vallée du Jourdain) et des projets de coopération à partir de fin 2007, puis à partir de 2010 dans un jumelage avec le camp. Par ailleurs, la Ville de Besançon est également jumelée depuis 1964 avec la ville israélienne de Hadera.

Les collectivités territoriales peuvent, à leur échelle, contribuer à faire respecter les droits des Palestinien·ne·s à travers des questions touchant directement aux compétences des municipalités : marchés publics, délégation de service public et coopération décentralisée, motions, etc.

Les principes directeurs en matière de responsabilité sociale de l'OCDE et de l'ONU ne concernent pas que les entreprises ; tous les niveaux de l'État sont invités à les mettre en œuvre, à leur échelle et dans leur champ de compétence. Lors de la précédente mandature, certains élus municipaux ont parfois laissé entendre, que les municipalités ne peuvent intervenir sur des questions qui concernent la politique étrangère, lesquelles ne relèveraient selon eux strictement que du domaine de l'État. Contrairement à ces assertions, non seulement il ne s'agit pas de se substituer au travail diplomatique de l'État, mais en outre, il est parfaitement des compétences des collectivités territoriales d'intervenir sur des questions internationales, en particulier lorsqu'elles ont des coopérations et des jumelages à l'étranger.

Le cadre des compétences municipales permettant donc d'agir réellement, cette situation de jumelages de Besançon avec le Proche-Orient confère une responsabilité particulière à notre ville et nous a amené à interroger les candidats sur leurs engagements, pour le mandat municipal à venir. Ceci, dans la perspective de promouvoir l'application du droit international, le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire et de contribuer ainsi à l'établissement des droits inaliénables du peuple palestinien et par là d'une paix juste et durable.

Plan :

Avertissement

Éléments pour décrypter les réponses des candidats

Réponses des listes et commentaires des réponses, ainsi que positions connues des candidats

Avertissement :

Les questions :

Pour une bonne appréhension des réponses des candidats, nous vous engageons à consulter les questions avec leur contextualisation dans le questionnaire joint, ou à les retrouver en ligne sur le site national de l'AFPS (taper Besançon en page d'accueil ou « échos des GL »), ou encore celui de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine.

Les interpellations :

L'ensemble des listes ont été interpellées, à l'exception de celles de l'extrême droite, soit 7 listes.

Listes ayant répondu, conduites par :

- *Éric Alauzet (LREM, MODEM, MEI)*
- *Claire Arnoux (LFI et liste citoyenne)*
- *Karim Bouhassoun (Liste citoyenne)*
- *Alexandra Cordier (Liste sans étiquette)*
- *Nicole Friess (Lutte Ouvrière)*
- *Anne Vignot (Europe Ecologie- Les Verts- Génération.s-Parti Communiste Français- Parti Socialiste- À Gauche citoyens)*

Liste n'ayant pas répondu, conduite par :

- *Ludovic Fagaut (Les Républicains)*

Concernant la droite bisontine, celle-ci n'a jusqu'à présent jamais répondu à nos questionnaires d'interpellation, et durant le mandat écoulé elle n'a jamais pris part au vote d'une motion relative à la Palestine.

Certaines listes évitent de prendre des engagements clairs par rapport aux questions posées : que ce soit en ne répondant que très partiellement à la question et de manière nébuleuse afin de biaiser et de noyer le poisson, ou que ce soit, pour d'autres, en ne répondant pas du tout à certaines questions.

Les listes qui se sont clairement engagées de manière positive en faveur des demandes portées par nos associations ont fait en général un vrai effort pour argumenter leurs choix, parfois déterminés par la spécificité de leurs positions politiques. En revanche, les réponses totalement sommaires d'autres listes reflètent leur peu d'intérêt pour les questions de solidarité internationale, notamment en ce qui concerne la Palestine.

Enfin, nous remercions les 2 listes qui ont accepté, malgré des emplois du temps chargés, une rencontre entre nos associations et leurs représentants, à savoir la liste conduite par M. Bouhassoun et celle conduite par Mme Vignot, sachant que des rencontres avaient été sollicitées auprès de toutes les listes.

Éléments pour décrypter les réponses des candidats

Afin de bien décrypter les réponses, il est préférable de prendre connaissance des questions et de leur contexte (cf. questionnaire joint)

Les questions 1.1 et 1.2 portent sur le développement de la coopération et du jumelage avec le camp de réfugiés d'Aqabat Jabr, mais aussi sur un soutien politique plus affirmé aux réfugiés palestiniens et aux revendications du peuple palestinien en général.

Lorsque des relations se sont engagées il y a près de 20 ans avec le camp de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr et que de la Coopération décentralisée s'est mise en place il y a plus de 13 ans avec ce camp, cela a été à ce moment-là un symbole politique important. Après toutes ces années et au moment où la situation se dégrade fortement pour les Palestiniens et pour les réfugiés en particulier, se référer à ce symbole ne suffit plus pour affirmer un soutien politique. Nos associations espèrent donc un soutien politique plus déterminé, à la hauteur de la situation.

Réponses et implication des candidats par rapport à la question palestinienne (commentaires de l'AFPS)

Liste conduite par É. Alauzet (LREM, MODEM, MEI) :

Commentaire des réponses :

Nous constatons malheureusement que les réponses de la liste conduite par M. Alauzet ne se démarquent pas de l'approche impulsée, lors du mandat écoulé, par le Conseiller municipal sortant en charge de la Coopération, présent sur cette liste. Dans le questionnaire, nos associations déplorent en effet le manque de prise en compte réelle de la situation en Palestine et de soutien effectif aux droits du peuple palestinien, tel que défini par le droit international. Elles déplorent également l'éviction d'acteurs essentiels de la coopération entre Besançon et la Palestine, notamment de la société civile telle l'Association France Palestine Solidarité, au profit d'une approche par trop bureaucratique et technocratique.

Dans les réponses apportées on retrouve cette vision qui a prévalu, dans laquelle les projets se décident au sein de cabinets municipaux, sans concertation avec la société civile, et qui continue de prôner la mise à l'écart de l'Association France Palestine Solidarité, laquelle est à l'origine des liens et de la coopération entre Besançon et Aqabat Jabr.

Implication ou opposition de membres de la liste à la solidarité avec le peuple palestinien :

Éric Alauzet a accepté des rencontres avec des délégations palestiniennes. Il a voté la demande de reconnaissance de l'État de Palestine par la France et est intervenu sur la question du jeune franco-palestinien lorsqu'il était détenu par Israël. S'il est ouvert au dialogue, certains désaccords politiques de fonds demeurent néanmoins avec le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien.

Par ailleurs, certains membres de la liste, situés en bonne position sur celle-ci, interviennent régulièrement sur les réseaux sociaux pour dénoncer à la fois le droit international concernant les Palestiniens et les initiatives de solidarité en faveur du peuple palestinien.

Motions portées au Conseil Municipal sortant :

4 motions sur la Palestine ont été votées par le Conseil municipal, dont deux ont été proposées par l'AFPS. Le groupe LREM sortant a soutenu certaines de ces motions de soutien aux droits du peuple palestinien.

Cependant, il est malheureusement également intervenu pour que ne soient pas repris dans le texte d'une motion concernant directement notre population jumelle d'Aqabat Jabr, les aspects politiques essentiels proposés par l'AFPS portant sur les droits des réfugiés palestiniens et sur l'UNRWA (office de l'ONU pour les réfugiés palestiniens).

Soutien aux actions de solidarité avec le peuple palestinien entreprises à Besançon :

- LREM : non
- MEI : Non
- MODEM : Non

Membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté (CPFC) :

- LREM : non
- MEI : Non
- MODEM : Non

Réponses de la liste

1.1

La coopération décentralisée avec le camp d'Aqbat Jaber, Neufchâtel et Besançon doit être pérennisée sur les volets qui constituent actuellement la convention reliant ces trois collectivités.

- Eau et assainissement
- Tourisme (sentier d'Abraham)
- Maison de la Mémoire
- Déchets
- Echanges

1.2

L'engagement de la ville de Besançon porte son soutien sur le maintien de l'UNRWA sur les territoires des camps de réfugiés. Il est très important que l'UNRWA continue d'être présent dans la gestion des contraintes des habitants des camps de réfugiés ceci afin de garder l'identité du statut de réfugiés palestiniens. Un débat a eu lieu sur les diminutions des financements des USA sur l'ONU, baisse de 5% en 2019 en conseil municipal. Je condamne cette diminution qui va déséquilibrer les aides de l'ONU à l'international, l'UNWRA, ONU en Palestine, se retirant progressivement de leurs missions envers les réfugiés Palestiniens.

2

Le jumelage entre Besançon et Hadera, sans action depuis 2014, n'a absolument pas entaché le bon développement des projets de la coopération décentralisée. Le gel de projet ou rencontre officielle entre Besançon et Hadera a été un choix politique de la municipalité et des élus des relations internationales de Besançon. Il ne faut pas négliger le fait qu'un travail peut et doit être repris avec des associations qui défendent la cause palestinienne dans une nécessité de constructions de paix entre les 2 peuples.

3.1

La ville de Besançon et le Grand Besançon Métropole doivent se concentrer sur des liens de coopération entre le camp d'Aqbat Jaber et les collectivités françaises. Néanmoins, sur les projets que pourront porter les nouvelles instances, il est bien évident qu'une discussion sera nécessaire afin de respecter au mieux, une éthique par rapport aux événements directement liés au contexte géopolitique de la région israélo-palestinienne et des droits internationaux.

3.2

Une collectivité territoriale n'a pas pour compétence de s'immiscer dans un boycott de sites touristiques quelconque. Je rappelle que les 16 collectivités franco-palestiniennes qui ont mis en place la création du sentier touristique (sentier d'Abraham) ont permis un désenclavement d'une bonne partie de la Cisjordanie en permettant

l'arrivée et l'hébergement de touristes venus du monde entier et ainsi faire découvrir les paysages magnifiques, mais aussi comprendre l'histoire et le quotidien du peuple palestinien.

Le tourisme en Palestine permet également d'apporter une économie locale directement profitable aux Palestiniens.

4.1 et 4.2

La vision de l'AFPS du bilan de la coopération décentralisée du mandat 2014-2020 et donc du travail des élus de Besançon, des ingénieurs de Neufchâtel et des services des relations internationales de Besançon est bien trop critique et injuste dans les termes écrits.

Les résultats obtenus sont pourtant à la hauteur d'une parfaite collaboration avec les habitants du camp.

Les relations entre les élus de Besançon, du GBM, et le comité populaire représenté par son président, sont plus que positives et reflètent une implication politique et solidaire envers la Palestine et des palestiniens du camp.

Besançon est inscrit également dans un projet d'aides et de soutien sur Jérusalem-Est, via RCDP.

Durant le mandat, il y a eu des partenariats entre les élus de Besançon et l'AFPS qui se sont soldés bien trop souvent par des critiques permanentes et infondées de l'AFPS envers la ville, il paraît donc toujours difficile d'entrevoir une collaboration dans l'immédiat.

Cela dit, le rôle associatif de l'AFPS est important. Il faut donc permettre une nouvelle rencontre en début de mandat afin de revoir très certainement des clauses d'associations entre les collectivités qui portent des projets de coopération décentralisée et les associations qui œuvrent en parallèle sur des actions différentes mais qui peuvent se découvrir complémentaires.

Liste conduite par C. Arnoux (LFI et liste citoyenne) :

Commentaire des réponses :

Si la liste de Mme Arnoux répond positivement à plusieurs des demandes formulées par nos associations dans le questionnaire d'interpellation, on peut regretter cependant qu'elle rejoigne les positions de LREM au sujet de la mise à l'écart de l'Association France Palestine Solidarité du partenariat sur la Coopération entre la Ville et le camp de réfugiés palestinien d'Aqabat Jabr.

En effet, dans le questionnaire nos associations déplorent l'éviction par le Conseiller municipal à la Coopération (LREM) d'acteurs essentiels de la coopération entre Besançon et la Palestine, en particulier de membres de la société civile telle l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). L'éviction de l'association qui est à l'origine des liens et de la coopération

(suite du commentaire page suivante)

Implication ou opposition de membres de la liste à la solidarité avec le peuple palestinien :

Certains membres de la liste participent ponctuellement à des actions de solidarité avec le peuple palestinien.

Soutien aux actions de solidarité avec le peuple palestinien entreprises à Besançon :

- LFI : Non

Commentaire des réponses (suite) :

entre Besançon et Aqabat Jabr, l'AFPS, s'est faite au profit d'une approche par trop bureaucratique et technocratique dans laquelle les projets se décident au sein de cabinets municipaux. Une politique municipale de solidarité internationale n'a de sens que si elle se conçoit et se mène en partenariat avec les forces de la société civile qui sont directement concernées. Dans l'intérêt de la solidarité avec le peuple palestinien à Besançon, la demande des associations porteuses du questionnaire, que la nouvelle municipalité renoue le partenariat AFPS/Mairie sur la Coopération avec la Palestine est essentielle ; ceci sans préjuger des relations que la mairie peut entretenir avec les autres associations de solidarité avec le peuple palestinien.

Il est donc dommageable que sur ces questions les positions de la liste de Mme Arnoux rejoignent celles de LREM.

Membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté (CPFC) :

- LFI : Non

Réponses de la liste

Questions 1.1 et 1.2 : Oui

Question 2. Oui

Questions 3, 3.1 et 3.2 : Oui

Questions 4.1 et 4.2 : Non

Liste conduite par K. Bouhassoun (Liste citoyenne) :

Commentaire des réponses :

La liste conduite par M. Bouhassoun est l'une des deux à avoir accepté une rencontre avec des représentants des associations menant la campagne d'interpellation, ce dont nous la remercions.

Les réponses apportées par la tête de liste, tant écrites qu'à l'occasion de la rencontre, montrent une vraie connaissance de la situation, basée sur une expérience de la solidarité avec le peuple palestinien déjà ancienne et de nombreux séjours en Palestine. Les engagements du candidat sont clairs et argumentés.

Implication ou opposition de membres de la liste à la solidarité avec le peuple palestinien :

M. Bouhassoun a été membre fondateur à Sciences Po de l'association Adala qui a pour but d'organiser des débats autour du conflit israélo-palestinien et de promouvoir le développement de l'enseignement supérieur dans le Territoire palestinien occupé.

Réponses de la liste

Madame, Monsieur

Je tiens à vous remercier pour votre message. Les inégalités internationales et la violation des droits fondamentaux

dans le monde ne peuvent pas nous laisser, nous Européens, indifférents.

Je veux d'abord vous féliciter de votre travail en toute humilité.

Ensuite, souligner un engagement personnel pour la Palestine. J'y suis allé une dizaine de fois, et chaque fois j'ai rendu visite à des réfugiés.

J'ai visité des camps, organisé un voyage d'étudiants de 25 pays différents lors d'une université d'été sur le campus de Bir zeit (Ramallah) en 2009. J'y ai encore des correspondants, des amis, des souvenirs.

En tant que maire j'appuierai votre action et j'organiserai un voyage d'élus, avec votre soutien pour faire plus encore à la fois pour le symbole et le combat politique pour la liberté et la prospérité méritée du peuple palestinien.

Je m'engage, en tant que maire, à pérenniser, renforcer et à développer le jumelage avec Aqabat Jabr et à mettre à disposition nos connaissances techniques et nos réseaux pour améliorer les conditions de vie dans ce camp.

Nous contribuerons par ailleurs à engager sur le plan politique des initiatives pour que les droits des minorités soient respectés partout dans le monde : Ouighours, Rohingyas, Arakhans...

Je m'engage à apporter un soutien politique clair et déterminé aux droits des réfugiés palestiniens ainsi qu'aux droits et revendications du peuple palestinien en général, ceci de manière conforme au droit international, et à agir pour exiger l'application au Proche-Orient du droit international, du droit humanitaire, et des droits de l'Homme. Pour ce qui concerne le Peuple Palestinien, la ville de Besançon s'attachera à l'application des résolutions de l'ONU, qu'il s'agisse des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies 194 et 3236 portant sur les droits inaliénables des réfugiés palestiniens ainsi que sur le droit à l'autodétermination et à la souveraineté nationale, de la résolution 302 portant sur l'aide aux réfugiés de Palestine et notamment sur la création de l'UNRWA, ou encore des résolutions du Conseil de sécurité portant sur la fin de l'occupation (242) et de la colonisation (entre autres la 2334).

Je m'engage à étudier tous les moyens de pression tant que prévaudra l'apartheid israélien et que l'État d'Israël n'appliquera pas le droit international, notamment par la mise en œuvre des résolutions des Nations unies, et qu'il ne respectera pas les droits de l'Homme et le droit humanitaire. Nous étudierons les moyens par lesquels nous apporterons notre soutien aux seuls organismes ou organisations, de la société civile de Hadera et d'Israël de manière générale, qui souscrivent ou œuvrent sans équivoque possible, à la reconnaissance des droits du peuple palestinien, à l'application du droit international, au respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire, par l'État d'Israël, de manière à user symboliquement de notre poids politique dans le cadre de l'objectif de l'établissement de deux Etats viables dont les populations doivent vivre en paix.

Nous nous engageons à soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la Communauté urbaine, des clauses éthiques qui permettent d'écarter une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme.

Nous nous engageons à soutenir toutes les associations qui contribueront par les liens culturels, diplomatiques, économiques ou humains à un partenariat véritable sur la coopération et le jumelage avec la Palestine, en reprenant ce qui fonctionnait dans les partenariats précédents. L'AFPS aura naturellement un rôle clef sur les questions relatives à la coopération avec la Palestine et le jumelage avec Aqabat Jabr.

Je m'engage à organiser, sur la base de mes expériences précédentes et en mobilisant les personnalités et acteurs des coopérations internationales, conjointement avec l'Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et

de sa région), une mission de l'équipe municipale et au-delà d'élus du territoire franc-comtois en Territoire Palestinien occupé, notamment au camp d'Aqabat Jabr.

Liste conduite par A. Cordier (Liste sans étiquette) :

Commentaire des réponses :

Nous pouvons regretter que la liste conduite par Mme Cordier n'ait répondu qu'à une seule des 7 questions posées dans l'interpellation par les associations.

Elle aura à cœur, avec son équipe, de poursuivre cette coopération active.

Pour Alexandra Cordier, Ensemble ! Avec Alexandra Cordier, 16 rue Pasteur 25000 Besançon

Réponses de la liste

Bonjour,

Notre candidate, Alexandra Cordier, est extrêmement sensible à la situation Palestinienne.

Elle s'est d'ailleurs rendue personnellement au camp d'Aqaba Jaber.

Liste conduite par N. Friess (LO) :

Commentaire des réponses :

Les réponses apportées par la liste, argumentées, manifestent un engagement déterminé en solidarité avec le peuple palestinien, dans une perspective internationaliste et anti impérialiste.

Implication ou opposition de membres de la liste à la solidarité avec le peuple palestinien :

Des membres de la liste Lutte Ouvrière participent régulièrement à des actions de solidarité avec le peuple palestinien.

Soutien aux actions de solidarité avec le peuple palestinien entreprises à Besançon :

- LO : Non

Membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté (CPFC) :

- LO : Non

Réponses de la liste

Chers militants pour la cause palestinienne,

Nous avons bien reçu votre document d'interpellation dans le cadre des élections municipales 2020 pour la ville de Besançon.

Vous connaissez notre engagement sans faille auprès du peuple Palestinien. Nous soutenons les peuples opprimés face à leurs oppresseurs et défendons le principe d'autodétermination total tel que défini par les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, avant que le stalinisme ne brouille cette position.

C'est l'impérialisme qui est la cause de la guerre qui s'étend et se généralise dans tout le Moyen Orient. Les peuples de cette région payent le prix fort pour la décomposition du système capitaliste, qui engendre inégalités, guerres, misère et oppression. Chacun doit être conscient que la crise économique et politique qui sévit au Moyen Orient menace d'emporter l'humanité tout entière. Voilà pourquoi nous oeuvrons ici, à ce que les travailleurs de ce pays se sentent liés au sort des palestiniens.

Nous ne faisons pas confiance à l'ONU ni au « droit international » tel que défini par cette instance, car, dans le monde impérialiste, cela cache en réalité la loi du plus fort. Ainsi l'Etat d'Israël, aujourd'hui aux mains des pires tortionnaires, reste le bras armé de l'impérialisme américain. Nous visons à briser tous les maillons de la chaîne des états impérialistes, car tous sont complices de la politique de terreur que vous décrivez dans votre courrier.

Dans ce cadre, une mairie n'est pas l'outil qui permettra de détruire les appareils d'Etat au service des capitalistes. Nous pouvons toutefois y faire entendre les intérêts des opprimés et, avec vous, étendre leur conscience internationaliste. Notre candidature s'inscrit dans cette démarche de dénonciation et de combat. Des conseillers municipaux Lutte ouvrière seraient des points d'appui pour promouvoir et donner des moyens à ces luttes, qu'ils soient légaux, matériels ou humains. Cela favoriserait la renaissance d'un parti ouvrier communiste révolutionnaire digne de ce nom.

Concernant vos propositions, nous ne voulons pas propager l'illusion que quelques élus Lutte ouvrière changeraient la politique de la mairie. Certes, ils pourraient y exiger la transparence des comptes et des opérations politiques. Cela ferait contrepoids aux décisions des notables et aurait le mérite d'éclairer les intérêts qu'ils défendent réellement. Si par un heureux concours de circonstances nous étions portés à la tête de la mairie, nous chercherions à élargir la lutte jusqu'à l'expropriation du grand capital, nous publierions les traités diplomatiques entre Etats et les traités commerciaux secrets. Nous donnerions les moyens humains et matériels de la mairie pour la lutte internationaliste contre le capitalisme, pour une société sans frontière et sans oppression.

Pour répondre de manière plus précise, nous soutenons le jumelage avec Aqabat Jabr (question 1.1) et tous les projets liés à cette solidarité en actes. Sans illusion vis-à-vis de l'ONU, nous appuyons toutefois toute demande de droits humains pour les palestiniens et les réfugiés (question 1.2). Nous nous battons pour la liberté de circulation et d'installation et pour l'accueil à Besançon de tous ceux qui en feraient la demande. Nous soutenons aussi votre décision de cultiver les liens avec les personnes progressistes de la ville d'Hadera (question 2), que nous différencions des dirigeants israéliens et qui ont le courage de leur faire face. De manière générale, nous gèlerions les liens avec tous ceux qui oppressent un peuple ou une composante de ce peuple, qu'ils soient israéliens, français, américains ou même... palestiniens ! Nous combattons toute organisation, toute entreprise qui se comporte sans humanité (question 3) ou sans scrupule. Cette logique est valable pour TripAdvisor comme pour des milliers d'autres entreprises capitalistes, que nous soumettrions au plus strict contrôle ouvrier internationaliste (question 3.2). Nous connaissons la valeur de vos militants bisontins et sommes prêts à envisager d'autres projets communs si nous sommes représentés à la Mairie (questions 4.1 et 4.2).

L'émancipation des peuples opprimés face à l'impérialisme sera l'oeuvre des peuples eux-mêmes. Dans ces municipales, votez Lutte ouvrière pour affirmer que la lutte de classe est le moyen de changer la société. Propagez le sentiment de fraternité entre opprimés par-delà les frontières. Dites avec nous : travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Salutations communistes et internationalistes,

Pour Nicole Friess et la liste "Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs",

Olivier Millot

Liste conduite par A. Vignot (EELV, Génération.s, PCF, PS, À Gauche Citoyens) :

Commentaire des réponses :

La liste conduite par Mme Vignot est l'une des deux à avoir accepté une rencontre avec des représentants des associations menant la campagne d'interpellation, ce dont nous la remercions. Face à l'inquiétude que nos associations ont exprimé à propos de l'absence de réponse à 4 questions sur 7, les deux représentants de la liste (l'un d'EELV, l'autre du PCF) nous ont répondu, que leur liste n'avait pas souhaité répondre à ces questions. Ils estiment que leur courrier de réponse porte en lui-même la « philosophie » de la liste concernant les questions relatives à la Palestine. Ils ont cependant affirmé à propos de certaines de ces questions que la porte restait « ouverte ».

Implication ou opposition de membres de la liste à la solidarité avec le peuple palestinien :

Plusieurs membres de la liste ont eu l'occasion de s'impliquer dans la solidarité avec le peuple palestinien, notamment Christophe Lime, Adjoint PCF sortant en charge de l'eau (impliqué de longue date dans la Coopération sur l'eau avec Aqabat Jabr). Anne Vignot a été à l'initiative d'une motion de soutien au peuple palestinien et a accepté des rencontres avec des délégations palestiniennes.

Motions portées au Conseil Municipal sortant : durant la mandature écoulée, 4 motions sur la Palestine ont été votées par le Conseil municipal. Deux ont été proposées par l'AFPS, la première concernant Salah Hamouri jeune franco-Palestinien arrêté par Israël a été acceptée en intégralité et votée. Pour la seconde portant sur les droits des réfugiés palestiniens et sur l'UNRWA (office de l'ONU pour les réfugiés palestiniens), la majorité municipale n'a malheureusement pas souhaité reprendre les aspects politiques essentiels proposés par l'AFPS.

EELV a été à l'initiative d'une motion condamnant la répression sanglante à Gaza des Marches du retour, et demandant la reconnaissance de l'État de Palestine ainsi que des sanctions pour peser sur la politique d'Israël.

Le PCF a pour sa part été à l'initiative d'une motion appelant au rejet par la France du Plan Trump et au respect du droit international.

Soutien aux actions de solidarité avec le peuple palestinien entreprises à Besançon :

- À Gauche Citoyens : oui
- EELV : oui
- Génération.s : oui
- PCF : Oui
- PS : Non

Membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté (CPFC) :

- À Gauche Citoyens : Non, mais soutien et participe parfois
- EELV : oui
- Génération.s : oui
- PCF : Oui
- PS : Non